



# FRANKLIN TEMPLETON

5000, RUE YONGE, BUREAU 900  
TORONTO (ONTARIO) M2N 0A7

R3

M. JEAN TREMBLAY  
123, RUE FINANCE  
VILLE (PROVINCE) A1A 1A1  
XX  
XX  
XX

## REMARQUES :

- (1) **Le porteur de titres a le droit de désigner, pour le représenter à l'assemblée (telle que définie aux présentes), une personne autre que les représentants de la direction nommés dans cette procuration.** Le porteur de titres peut exercer ce droit en inscrivant, dans l'espace prévu à cette fin, le nom de l'autre personne qu'il souhaite désigner. Cette autre personne ne doit pas forcément être un porteur de titres dans le Fonds.
- (2) Pour être valide, la présente procuration doit être signée et déposée auprès de Broadridge Financial Solutions Inc.; elle doit parvenir à destination au moins 24 heures (sans compter les samedis, les dimanches et les jours fériés) avant le début de l'assemblée ou de toute reprise de celle-ci. Il est possible de soumettre une procuration des façons suivantes : par la poste, à l'adresse Data Processing Centre, P.O. Box 3700, STN Industrial Park, Markham (Ontario) L3R 9Z9; par téléphone, au 1-800-474-7501 (français) ou au 1-800-474-7493 (anglais); par télécopieur, au 514-281-8911 (français) ou au 905-507-7793 (anglais); ou par Internet, à l'adresse [www.proxyvote.com](http://www.proxyvote.com).
- (3) Lorsque le porteur de titres est un particulier, la signature figurant sur la présente procuration doit correspondre exactement à celle de la personne au nom de laquelle les parts sont immatriculées. Lorsque le porteur de titres est une société par actions, la procuration doit être signée par un mandataire ou un dirigeant autorisé. Une preuve de son pouvoir de signer pourrait être exigée. Lorsque les parts sont immatriculées au nom d'un exécuteur, d'un liquidateur, d'un administrateur ou d'un fiduciaire, la signature figurant sur la présente procuration doit correspondre exactement à celle de la personne au nom de laquelle les parts sont immatriculées. Lorsque les parts sont immatriculées au nom d'un porteur de titres décédé ou autre, le nom du porteur de titres doit figurer dans l'espace prévu à cette fin, en caractères d'imprimerie, et le représentant légal doit signer la présente procuration au-dessus de son nom en caractères d'imprimerie et joindre à la procuration une preuve de son pouvoir de signer au nom du porteur de titres.
- (4) Pour en savoir plus sur l'assemblée et sur la manière de remplir et d'utiliser la présente procuration, veuillez consulter la circulaire d'information de la direction du Fonds datée du 10 mai 2021 (la « **circulaire** ») déposée sur SEDAR.
- (5) Lorsque des parts sont détenues par deux porteurs de titres ou plus, n'importe quel porteur de titres peut exercer les droits de vote rattachés aux parts; par contre, si deux ou plusieurs porteurs de titres sont présents ou représentés par procuration, ils doivent exercer ensemble les droits de vote rattachés aux parts.
- (6) Si la présente procuration n'est pas datée dans l'espace prévu, elle est réputée porter la date à laquelle le Fonds la reçoit.
- (7) **Les droits de vote rattachés aux parts représentées par cette procuration seront exercés conformément aux directives reçues. La présente procuration confère cependant un pouvoir discrétionnaire aux représentants désignés de la direction. Si aucune directive n'a été donnée quant à l'exercice des droits de vote pour ou contre les questions décrites ci-dessus dans la présente procuration, les représentants de la direction exerceront les droits de vote rattachés aux parts représentées par la présente procuration EN FAVEUR de ces questions.**
- (8) La présente procuration est réputée porter sur la totalité des parts du Fonds détenues par le porteur de titres, sauf indication contraire du porteur de titres dans la présente procuration.

## INSTRUCTIONS DE VOTE :

<p><b>VOTE PAR LA POSTE :</b> <i>Pour être valide, le présent formulaire de procuration doit être rempli, signé et retourné par la poste à l'adresse suivante :</i> <b>Data Processing Centre, P.O. Box 3700, STN Industrial Park, Markham (Ontario) L3R 9Z9</b></p>	<p><b>VOTE PAR TÉLÉCOPIEUR :</b> <i>Si vous choisissez l'option de télécopie, veuillez composer le :</i> <b>905-507-7793 (anglais) ou le 514-281-8911 (français)</b> <i>et vous assurer que toutes les pages de ce formulaire de procuration sont retournées.</i></p>
<p><b>VOTE PAR TÉLÉPHONE :</b> Vous pouvez aussi entrer vos instructions de vote par téléphone au : <b>1-800-474-7493 (anglais) ou au 1-800-474-7501 (français).</b> Votre numéro de contrôle à 16 chiffres est situé sous les cases de vote.</p>	<p><b>VOTE PAR INTERNET :</b> Pour voter par Internet, veuillez consulter le site <a href="http://www.proxyvote.com">www.proxyvote.com</a>. Le numéro de contrôle à 16 chiffres qui vous donne accès au système de vote par Internet est situé sous les cases de vote. Vous ne pouvez pas recourir au service de vote par Internet pour voter le jour de l'assemblée.</p>

VEUILLEZ VOTER RAPIDEMENT

**PROCURATION  
À EMPLOYER EN VUE DE**

LA PRÉSENTE PROCURATION EST  
SOLLICITÉE PAR LA DIRECTION

**ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DES PORTEURS DE TITRES  
DU FONDS MONDIAL D'OBLIGATIONS TEMPLETON (COUVERT)  
(le « Fonds »)**

qui se tiendra le vendredi 11 juin 2021, à partir de 9 h (heure de l'Est), dans les bureaux de la Société de Placements Franklin Templeton, 200, rue King Ouest, bureau 1400, Toronto (Ontario) (l'« assemblée »).

En raison de la pandémie de COVID-19, seuls les porteurs de titres inscrits et les mandataires dûment nommés seront autorisés à assister à l'assemblée. Nous proposerons une transmission vidéo en direct de l'assemblée à l'adresse [www.franklintempleton.ca/tgbfhmeeting](http://www.franklintempleton.ca/tgbfhmeeting). Si vous prenez part à l'assemblée de cette façon, **vous pourrez nous faire parvenir, à la fin de l'événement, des questions par l'intermédiaire de la webdiffusion**, mais il vous sera impossible de voter.

Bien que nous ayons présentement l'intention de tenir l'assemblée en personne tout en offrant la possibilité d'y assister en ligne, il se peut que nous nous trouvions dans l'incapacité d'accueillir physiquement les porteurs de titres inscrits ainsi que les mandataires dûment nommés, et ce, afin de nous conformer aux protocoles de distanciation sociale. En tout temps, nous suivons de près l'avancée de la pandémie de COVID-19 et nous appuyons sur les directives des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux. Ainsi, nous nous réservons le droit de tenir une assemblée entièrement virtuelle si nous estimons qu'il n'est plus convenable d'organiser une rencontre en personne. Le cas échéant, tout changement apporté au mode de déroulement de l'assemblée sera signalé par un communiqué de presse et affiché sur notre site Internet à l'adresse <http://www.franklintempleton.ca>. **Advenant une modification des modalités relatives à la tenue de l'assemblée, nous n'avons pas l'intention de rédiger ou d'envoyer par courrier une circulaire rectifiée.**

**La présente procuration est sollicitée au nom de la direction de la Société de Placements Franklin Templeton en sa qualité de gestionnaire du Fonds (le « gestionnaire »).** Si vous avez des questions sur la façon de remplir la présente procuration, veuillez communiquer avec le gestionnaire au 1 800 897-7281.

En apposant sa signature ci-dessous, le porteur de titres dont le nom figure dans la présente procuration désigne Dennis

Tew ou, à défaut, Ghion Shewangzaw ou, à défaut, \_\_\_\_\_, comme son fondé de pouvoir ayant pleins pouvoirs de substitution. M. Tew et M. Shewangzaw sont, l'un et l'autre, dirigeants du gestionnaire. Une copie signée de la présente procuration autorisera le fondé de pouvoir désigné à assister à l'assemblée et à toute reprise de celle-ci, à y exercer les droits de vote rattachés aux parts détenues par le porteur de titres dans le Fonds et à y intervenir, pour le compte et au nom de ce porteur de titres, à l'égard des questions énumérées ci-dessous et de toute autre question dont l'assemblée sera dûment saisie. Cette procuration révoque toute procuration antérieure signée par le porteur de titres dont le nom figure dans la présente pour ce qui concerne l'assemblée.

**Le fondé de pouvoir est la personne que vous désignez pour voter en votre nom à l'assemblée. Le formulaire de procuration est le présent formulaire, que vous utilisez pour désigner votre fondé de pouvoir et lui fournir vos instructions relatives au vote.**

**Vous avez le droit de désigner une autre personne pour vous représenter à l'assemblée. Si c'est ce que vous souhaitez, biffez les noms des représentants de la direction et entrez le nom de cette autre personne dans l'espace laissé en blanc. L'autre personne ne doit pas forcément être un porteur de titres du Fonds.**

**En signant ce formulaire de procuration, vous donnez à la personne désignée le pouvoir de voter en votre nom, qu'il s'agisse d'un représentant de la direction ou d'une personne que vous choisissez. Ce pouvoir s'étend aux modifications susceptibles d'être proposées aux questions énumérées ci-dessous et aux autres questions dont l'assemblée peut être saisie.**

(REMPLISSEZ UNE SEULE CASE «  » PAR ÉLÉMENT, À L'ENCRE NOIRE OU BLEUE)

**Pour les porteurs de titres du Fonds mondial d'obligations Templeton (couvert) – série A**

VOTER POUR    VOTER CONTRE    N° DE RÉFÉRENCE    NOMBRE DE TITRES    N° DE CONTRÔLE

       110    12345678    9999 9999 9999 9999



ou, à défaut de précision, VOTER POUR la résolution exposée à l'annexe « A » de la circulaire approuvant la fusion du Fonds mondial d'obligations Templeton (couvert) avec le Fonds mondial d'obligations Templeton.

**Pour les porteurs de titres du Fonds mondial d'obligations Templeton (couvert) – série F**

VOTER POUR    VOTER CONTRE    N° DE RÉFÉRENCE    NOMBRE DE TITRES    N° DE CONTRÔLE

       120    12345678    9999 9999 9999 9999



ou, à défaut de précision, VOTER POUR la résolution exposée à l'annexe « A » de la circulaire approuvant la fusion du Fonds mondial d'obligations Templeton (couvert) avec le Fonds mondial d'obligations Templeton.

**Pour les porteurs de titres du Fonds mondial d'obligations Templeton (couvert) – série I**

VOTER POUR    VOTER CONTRE    N° DE RÉFÉRENCE    NOMBRE DE TITRES    N° DE CONTRÔLE

       130    12345678    9999 9999 9999 9999



ou, à défaut de précision, VOTER POUR la résolution exposée à l'annexe « A » de la circulaire approuvant la fusion du Fonds mondial d'obligations Templeton (couvert) avec le Fonds mondial d'obligations Templeton.

(REPLISSEZ UNE SEULE CASE «  » PAR ÉLÉMENT, À L'ENCRE NOIRE OU BLEUE)

**Pour les porteurs de titres du Fonds mondial d'obligations Templeton (couvert) – série O**

VOTER POUR	VOTER CONTRE	N° DE RÉFÉRENCE	NOMBRE DE TITRES	N° DE CONTRÔLE
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	140	12345678	9999 9999 9999 9999



ou, à défaut de précision, VOTER POUR la résolution exposée à l'annexe « A » de la circulaire approuvant la fusion du Fonds mondial d'obligations Templeton (couvert) avec le Fonds mondial d'obligations Templeton.

**Pour les porteurs de titres du Fonds mondial d'obligations Templeton (couvert) – série PA**

VOTER POUR	VOTER CONTRE	N° DE RÉFÉRENCE	NOMBRE DE TITRES	N° DE CONTRÔLE
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	150	12345678	9999 9999 9999 9999



ou, à défaut de précision, VOTER POUR la résolution exposée à l'annexe « A » de la circulaire approuvant la fusion du Fonds mondial d'obligations Templeton (couvert) avec le Fonds mondial d'obligations Templeton.

**Pour les porteurs de titres du Fonds mondial d'obligations Templeton (couvert) – série PF**

VOTER POUR	VOTER CONTRE	N° DE RÉFÉRENCE	NOMBRE DE TITRES	N° DE CONTRÔLE
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	160	12345678	9999 9999 9999 9999



ou, à défaut de précision, VOTER POUR la résolution exposée à l'annexe « A » de la circulaire approuvant la fusion du Fonds mondial d'obligations Templeton (couvert) avec le Fonds mondial d'obligations Templeton.

Voici où vous signez le formulaire de procuration.

Signé le \_\_\_\_\_ 2021.

Si vous ne datez pas le formulaire de procuration, nous utiliserons la date à laquelle le gestionnaire le recevra. Si vous envoyez votre formulaire de procuration par la poste, il doit être reçu au plus tard le jour ouvrable précédant l'assemblée.

Votre nom doit être indiqué, en caractères d'imprimerie et en entier, exactement tel qu'il figure sur votre relevé de compte et sur la page couverture de votre formulaire de procuration.

\_\_\_\_\_  
Nom du porteur de titres (en lettres moulées lisibles)

\_\_\_\_\_  
Signature du porteur de titres

\_\_\_\_\_  
Nom du porteur de titres (en lettres moulées lisibles)

\_\_\_\_\_  
Signature du porteur de titres